



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des bénéficiaires en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Il apporte aux apprenants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement du bénéficiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.

LES MISSIONS

- 1- Un référent handicap favorise :
 - L'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
 - La sécurisation du parcours de formation des stagiaires handicapés (y compris pour les examens),
 - Leur orientation
 - Leur insertion professionnelle
 - Leur accompagnement sur leur lieu de stage (en lien avec leur maître de stage, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et les conseillers insertion ou maintien CAP emploi).
- 2- Un référent handicap écoute, dialogue avec les stagiaires en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle.
- 3- Un référent handicap écoute, dialogue avec l'environnement des personnes handicapées (formateurs, éducateurs, maître de stage, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap...) afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle.
- 4- Un Référent handicap, avec l'équipe pluriprofessionnelle, repère les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation d'études et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.
- 5- Le référent handicap prospecte (en lien, le cas échéant, avec le chargé de développement), informe et sensibilise les employeurs les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.